

La lettre du maire

Député des Hauts-de-Seine

À LA UNE

n°38

Dans vos quartiers

Les visites de quartier du Maire ont lieu le samedi matin, afin d'aborder, près de chez vous, les sujets qui vous intéressent.

Samedi 13 avril Quartier Sablons

RDV place du Marché (devant la fontaine) à 10 h 30.

Samedi 20 avril Quartier Dulud/Laffitte

RDV angle rue des Gravier/rue J. Dulud à 10 h 30. RDV angle rue J. Dulud/rue des Sablons à 11 h 30.

ANTENNE MUNICIPALE RUE DELOISON

Permanence d'un élu les samedis 13 et 20 avril, de 10 h 30 à 12 h. L'antenne sera fermée du 27 avril au 12 mai inclus.

Pour contacter le Maire

Permanence sans rendez-vous
le vendredi de 16 h à 18 h

mr.lemaire@ville-neuillysurseine.fr

Adresse postale

M. le Maire, Hôtel de Ville
96, avenue Achille Peretti
92522 Neuilly-sur-Seine

Cabinet du Maire

01 40 88 88 01

Répondeur téléphonique du Maire

0 8000 92 200

www.twitter.com/jcfromantin

www.facebook.com/jcfromantin

NEULLY DIMANCHE

9:30

Jogging et tai-chi
chaque dimanche matin,
de 9 h 30 à 10 h 30, départ
du parvis de l'Hôtel de Ville



Suivez la ville sur Twitter :
www.twitter.com/villedeneuilly

www.neuillysurseine.fr



Sécurité : moyens renforcés

La sécurité des Neuilléens est une préoccupation constante de la municipalité ; même si notre ville est plutôt épargnée par la hausse de la délinquance observée en Ile-de-France, Neuilly n'est pas une ville coupée du monde. Elle attire une délinquance extérieure, dont l'objectif est essentiellement le vol, venue notamment des pays d'Europe de l'Est. La vigilance s'impose à tous.

Des cambriolages plus fréquents depuis quelques mois et quelques incivilités ou violences aux abords des établissements scolaires avant les vacances d'hiver nous ont incités à consacrer le focus du mois sur les dispositions importantes prises par la Ville en moyens humains et techniques, sous la responsabilité de Michel Legmann, adjoint au Maire et de François le Stang, conseiller municipal délégué, pour renforcer la sécurité des personnes et des biens.

Le Maire tient cependant à rappeler que la sécurité relève avant tout de la compétence de l'État ; c'est la raison pour laquelle le partenariat avec la police nationale est essentiel et que les relations de travail entre les deux polices sont fructueuses.

Gros plan sur les initiatives de la Ville pour lutter le plus efficacement contre la délinquance.

Suite en page 4.

Communiqué logement

Jeudi 28 mars, la cour administrative d'appel de Versailles a rendu un jugement favorable à la ville de Neuilly-sur-Seine dans le cadre du contentieux que le Maire avait intenté contre l'État sur l'impossibilité d'atteindre les objectifs de réalisation de logements sociaux de la loi SRU. Cette condamnation marque une étape dans la reconnaissance des difficultés structurelles de la Ville face à cette exigence.

ÇA S'EST PASSÉ À NEUILLY

Le CMJ ravive la flamme

Le 25 mars, des élus du conseil municipal des jeunes ont ravivé la flamme sur la tombe du soldat inconnu à l'Arc de Triomphe, en présence du Maire, des anciens combattants et du général Dary, ancien gouverneur militaire de Paris. L'instant était particulièrement solennel et émouvant pour tous ces jeunes ; l'orchestre de l'infanterie de marine accompagnait la cérémonie. Depuis 1923, la cérémonie de ravivage de la flamme a lieu chaque jour à 18 h 30.



L'ambassadeur d'Israël au Cercle international de Neuilly

Le Cercle international de Neuilly qui réunit, à l'initiative de notre député maire, des ambassadeurs et des diplomates français et étrangers résidant à Neuilly, a reçu Son Excellence Yossi Gal, ambassadeur d'Israël en France, le 20 mars. L'intervention portait sur la situation géopolitique et l'actualité diplomatique au Proche-Orient, dans le contexte des visites de Barack Obama en Israël et de Shimon Pérès à Paris. Jean-Christophe Fromantin, vice-président du groupe parlementaire d'amitié France-Israël, a souligné que Neuilly, avec une communauté juive très engagée dans la Ville, était historiquement amie d'Israël.

Entreprendre au féminin à NeuillyLab

À l'occasion de la Journée de la femme le 8 mars, NeuillyLab a organisé un rendez-vous autour du thème des « Stratégies pour entreprendre », en présence d'Alexandra Fourcade, adjoint au maire et conseiller général. Une opportunité pour de nombreux entrepreneurs venus de toute l'Île-de-France d'aborder des thématiques essentielles et de rencontrer les réseaux d'accompagnement et de financement de la création d'entreprise avec des ateliers uniquement animés par des femmes.

Plus d'info sur cette deuxième édition : neuillylab.com



Deux nouvelles entreprises à Neuilly

Ces derniers mois, la Ville a accueilli deux nouvelles entreprises de grande notoriété.



La direction générale mondiale d'**Altran**, groupe leader du conseil en technologies, s'est installée en 2012 au 96, avenue Charles de Gaulle avec 150 collaborateurs. Le Groupe Altran est implanté dans plus de 20 pays et regroupe 20 000 salariés pour un chiffre d'affaires de 1 465 M€ en 2012.
www.altran.com

Lilly France, aujourd'hui 14^e laboratoire pharmaceutique français, a installé son siège social dans l'île de la Jatte, au 24 boulevard Vital Bouhot, avec 400 personnes. Il s'agit de la 4^e filiale du groupe Lilly après les États-Unis, le Japon et l'Allemagne. Le groupe Lilly est implanté dans 73 pays, pour un chiffre d'affaires global de 23,1 milliards de dollars en 2010.
www.lilly.fr



Neully Campus est ouvert

Depuis le 2 avril, les jeunes de la Ville, lycéens de première et terminale et étudiants, peuvent accéder à un espace de travail et de conseils sur l'orientation et les perspectives professionnelles, créé pour eux.



L'espace de travail de Neully Campus.

Étudier

Neully Campus entend créer les conditions d'une ambiance de travail et favoriser émulation et solidarité entre les jeunes animés par la volonté de réussir leurs études. Une salle de 45 places, surveillée, offre un espace de concentration, équipé d'une connexion Wifi pour les recherches. Une seconde salle est dédiée au travail de groupe.

Préparer son avenir professionnel

Pour favoriser la rencontre des jeunes avec le monde professionnel, Neully Campus propose un programme d'animations fondé sur la transmission des savoir-faire, le témoignage de l'expérience et la rencontre solidaire intergénérationnelle :

- des conférences mensuelles sur les métiers : opportunité pour les jeunes d'échanger avec des professionnels en activité. **Première conférence sur les métiers de la médecine, le jeudi 25 avril**, de 18 h 30 à 20 heures, au Théâtre des Sablons.
- Des ateliers réguliers sur des questions

pratiques : comment construire son projet professionnel ? Comment rédiger son C.V. ? pour permettre à des jeunes à partir de la Terminale d'acquérir, avec des professionnels, des outils et des clés de compréhension pour faciliter leur entrée dans la vie active.

- Des rendez-vous individuels ou en petits groupes pour s'entraîner aux oraux des concours et aux entretiens de recrutement.

- Un guichet d'information avec une banque de données liées à l'orientation et à l'entrée dans la vie professionnelle (modèles de C.V., banque d'entreprises qui proposent des stages...).

Programme des conférences et des ateliers :

www.neullysurseine.fr/neullycampus

Facebook : NeullyCampus

Apps Android et Apple : « Ville de Neully »

Twitter : villedeneully

En bref

Forum petite enfance le 20 avril

Parents, venez rencontrer tous les acteurs publics et privés qui vous aideront à trouver le mode de garde adapté pour votre enfant. Échangez aussi avec d'autres parents sur les bonnes solutions.

À l'initiative de la Ville, le forum de la petite enfance aura lieu le samedi 20 avril de 10 h à 12 h 30 à l'Hôtel de Ville.

Contact :

01 55 62 60 80

FORUM PETITE ENFANCE

Quel mode de garde pour mon enfant ?



Rencontrez tous les acteurs de la petite enfance

Samedi 20 avril de 10h à 12h30 à l'Hôtel de Ville
15, av. Achille Perrot

Vente aux enchères caritative

La galerie neulléenne Boissière+Gomendio organise une vente aux enchères sous la houlette de Pierre Cornette de Saint-Cyr, au profit des enfants



de la Fondation Paul Parquet, **le 14 avril à 15 h**, à l'hôtel Arturo Lopez, avec le soutien de la Ville. Les œuvres seront exposées samedi 13 avril de 13 h à 19 h.

www.lartdanslavie.collectio.org
Réservation obligatoire pour le dimanche 14 avril car le nombre de places est limité.

Hommage à Édith Piaf le 26 avril

Concert exceptionnel, organisé par Le Lyon's Club de Neully, au bénéfice de la Fondation Paul Parquet, le samedi 26 avril, au 167. La chanteuse Catherine Dargent, reprendra les plus



grands succès du répertoire d'Édith Piaf.

Prix des places : 15€ à retirer sur place au 167
Théâtre de Neully, 167 avenue Charles de Gaulle.
26 avril à 20 h 30



Sécurité : moyens renforcés

Afin de maintenir et améliorer la sécurité des personnes et des biens, la Ville a renforcé les moyens mis à la disposition de la police municipale. L'optimisation des personnels dédiés à la sécurité permet en outre d'assurer un service plus large à la population.

Police municipale : des moyens supplémentaires

Composée de 40 policiers agréés et assermentés, dont 3 recrutés en 2012, la police municipale est désormais armée en 4^e catégorie (Revolver 38 SP). 33 policiers ont déjà été formés. L'amplitude horaire du service a été augmentée de 6 h 30 à 22 h en semaine et de 9 h à 19 h le week-end. Avec la mise en place de la vidéo protection, en mars 2012, 24 caméras sont en service à des points stratégiques (entrées de ville, zones commerçantes, abords de certains

établissements scolaires) et deux autres sont prévues à proximité du théâtre des Sablons et du collège Mauroy. Un centre de sécurité urbaine à la police municipale, avec un retour d'images au commissariat de police nationale, permet une surveillance continue des caméras de sécurité.

Dotée de 4 véhicules, 10 VTT et de 8 scooters, la police municipale privilégie la proximité avec la population et assure un maillage complet de la ville, en étroite collaboration avec la police nationale qui bénéficie d'un véhicule et d'un scooter supplémentaires mis à disposition par la Ville. Une patrouille quotidienne à Bagatelle a été mise en place ainsi qu'une couverture spécifique des zones commerçantes par les ilotiers. L'Opération Tranquillité Vacances continue d'assurer des passages quotidiens aux abords des domiciles durant des absences signalées par les administrés au poste de la police municipale. La lutte contre les infractions routières est également une action prioritaire. Des opérations de contrôle de vitesse sont effectuées régulièrement dans la ville afin de veiller au bon respect

de la réglementation et à la sécurité de nos concitoyens. Largement relayée dans les écoles, l'action préventive sur la sécurité routière dispensée par la police municipale s'est adressée en 2012 à 4 000 enfants de la ville (CP au CM1 et centres de loisirs). Les règles rappelées sont celles de la circulation à pied, à vélo et à trottinette.

Des missions évolutives pour les agents de surveillance de la voie publique et des gardiens de squares

Les ASVP qui ont pour mission principale le contrôle du stationnement payant, effectuent également la surveillance des entrées et sorties aux abords des établissements scolaires depuis la rentrée scolaire 2012, permettant à la police municipale de se concentrer sur d'autres priorités.

Les gardiens de squares assurent l'ouverture, la surveillance et la fermeture des parcs, en collaboration avec le service des espaces verts. Du 1^{er} octobre au 31 mars les squares sont ouverts de 8 h à 19 h et du 1^{er} avril au 30 septembre de 8 h à 20 h 30.

Vidéo protection : 130 interventions...

Depuis son installation en mars 2012, la vidéo protection a permis d'agir en temps réel sur la commission d'infractions (près de 130 interventions suivies d'interpellations) mais également dans le cadre du revisionnage après réquisition d'un officier de police judiciaire sur l'enquête (283 réquisitions dont 79 exploitables).

À LA UNE

Prévenir et agir contre les vols à la fausse qualité

Cibles de la ruse de certains délinquants, les personnes les plus vulnérables peuvent faire l'objet de vols dits « à la fausse qualité ».

Ce vol consiste à se présenter à la victime, sous couvert d'une qualité usurpée (faux plombiers, faux policiers). Les auteurs profitent de la confiance qu'ils inspirent pour s'introduire dans le domicile et dérober les valeurs. Ces imposteurs sont souvent munis de fausses cartes de service qui ne doivent pas vous influencer. Si vous avez le moindre doute sur la réalité d'une intervention ou la qualité des personnes qui se présentent, **n'hésitez pas à appeler le commissariat, au 01 55 62 07 20 ou le 17, ou la police municipale au 01 55 62 62 20.** La police se déplacera rapidement à votre domicile pour tirer les choses au clair. Il convient donc d'être prudent et de ne jamais ouvrir sa porte à quiconque,



Lionel Thion, chargé de mission sécurité et Olivera Markicik, directrice de la police municipale.

même si les personnes prétendent venir de la part d'un commerçant, du gardien ou du syndic... Personne ne doit pénétrer dans votre appartement, sans que vous l'ayiez identifié.

Les conférences sécurité de la Mairie : des mesures de prévention pour votre sécurité

La majorité des vols par ruse peut être évitée. Afin d'aller plus loin dans la lutte contre cette délinquance, le Maire a demandé à Lionel Thion, ancien cadre de la police nationale, d'effectuer des conférences d'information destinées à tous les Neuilléens qui le souhaitent.

Prochaines conférences : à la MJC, 1, place Parmentier, jeudi 18 avril, mardi 23 avril à 15 h et mercredi 24 avril à 19 h.

Inscriptions à la police municipale : **01 55 62 62 23** ou par mail : **lionel.thion@ville-neuillysurseine.fr**

Cambriolages : les conseils du commissaire Héroïse Grésy



Les policiers du commissariat de Neuilly sont engagés au quotidien dans la lutte contre les cambriolages : des patrouilles

sont réalisées sur l'ensemble de la commune, d'importantes opérations de dissuasion sont effectuées, la brigade anti-criminalité (BAC) traque les cambrioleurs pour les interpellés en pleine action (44 cambrioleurs interpellés en flagrant délit en 2012), les enquêteurs investiguent sur chaque cambriolage. Certains comportements individuels simples sont également efficaces pour aider le travail des policiers. **Retrouvez les conseils du commissaire sur le site internet www.neuillysurseine.fr**
Tél. : 01.55.62.07.20

Sécurité aux abords des établissements scolaires

À la suite d'incidents survenus aux abords des établissements scolaires avant les vacances d'hiver, le Maire a organisé le 21 mars une réunion avec l'ensemble des chefs d'établissements secondaires publics et privés de la Ville, en présence du Commissaire de police et de la police municipale.

Le constat est là : les périodes précédant les vacances scolaires, notamment Noël et février sont propices à des actes d'incivilités et de violences aux abords des collèges et lycées. Outre la présence renforcée de la police aux abords des établissements, la surveillance par vidéo protection sera accrue ; le Maire a annoncé que l'installation d'une caméra supplémentaire à proximité du collège Maurois était d'ores et déjà à l'étude.

La police précise qu'il est impératif de la contacter (en composant le 17, le 01.55.62.07.20 - police nationale ou le 01.55.62.62.20 - police municipale) et de



déposer plainte en cas d'agression ou de racket. Enfin, il est rappelé aux parents qui accompagnent leurs enfants en voiture qu'ils doivent faire preuve de vigilance et de sens de responsabilité pour ne pas mettre en danger les enfants qui circulent aux abords des établissements.

Tribunes libres



Des comptes 2012 conformes aux objectifs

Le 11 avril, le Maire présentera les comptes de la ville pour l'année 2012. La bonne maîtrise des dépenses fait apparaître un excédent de 18 millions d'euros qui sera affecté au financement des investissements. Grâce à cela, la dette - une des plus faibles de France par habitant - restera stable. L'évolution des charges générales et des dépenses de personnel est inférieure de moitié à l'inflation. Pour la seconde année consécutive, la majorité municipale proposera de ne pas augmenter le taux des impôts locaux (taxe d'habitation et taxes foncières).

Jean-Christophe Fromantin
et les élus de la majorité municipale



Pourquoi densifier Neuilly ?

Dans notre tribune de février nous expliquions que si la densification était pertinente en zone péri-urbaine, elle n'était pas justifiée en zone dense comme à Neuilly.

Lors du conseil du 28 février, le conseil municipal a arrêté le projet de Plan local d'urbanisme. Si

nous partageons la finalité de ce PLU, à savoir maintenir la qualité de la vie tout en affirmant l'attractivité économique de la ville et en répondant aux besoins futurs des Neuilléens, nous divergeons sur deux objectifs :

- l'augmentation de la population à 65 000 habitants (60 501 en 2010) nous semble trop forte quand on considère la saturation des équipements comme les crèches, le stationnement... Même si les + 7,5 % de Neuilléens seront les bienvenus pour l'activité commerciale, cela va accroître la pression sur tous les équipements actuels.
- En toute logique il nous est proposé d'augmenter la constructibilité de 20 % (privé) et 30 % (logement social), ce qui s'oppose à long terme à la réalisation du concept prôné par la majorité « d'une ville dans un jardin ».

Éric Schindler
et les élus du groupe « Fidèle à Neuilly »

L'agenda du Maire

MARS

4 mars : déjeuner avec les commerçants de la place Sainte-Foy - **6 mars** : rencontre avec des responsables d'auto-écoles - **19 mars** : déjeuner avec les professionnels de santé de Neuilly ; Assemblée nationale : vote solennel sur la refondation de l'école de la République ; Cercle international de Neuilly en présence de l'ambassadeur d'Israël en France - **20 mars** : rencontre avec le président de la RATP ; Assemblée nationale : motion de censure du Gouvernement ; dîner du CRIF - **21 mars** : rencontre avec l'ambassadeur d'Allemagne auprès de l'Unesco - **23 mars** : visite du quartier Bagatelle - **24 mars** : manifestation nationale à Paris contre le projet de loi sur le mariage pour tous - **25 mars** : réunion avec la Préfecture et le conseil général sur la sécurisation du boulevard Bineau ; ravivage de la flamme avec les élus du conseil municipal des jeunes et le CELAC à l'Arc de Triomphe - **28 mars** : intervention à l'Assemblée nationale sur le projet de loi sur la recherche sur l'embryon - **29 mars** : comité syndical Paris Métropole.

EN DIRECT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le député maire rencontre les représentants des auto-écoles.



Conscient des problèmes auxquels sont confrontés de nombreux jeunes pour s'inscrire aux examens du permis de conduire, Jean-Christophe Fromantin a rencontré des représentants des auto-écoles pour faire le point sur la situation, tant au niveau local que national. Ensemble, ils ont envisagé des solutions alternatives pour redonner une fluidité au système. « L'allongement des délais de passage aux examens a un impact important sur le coût du permis pour les familles et les jeunes et peut avoir, dans certaines situations, des conséquences graves comme la conduite sans permis. Une meilleure gestion du système de présentation aux examens doit être imaginée rapidement en concertation avec les professionnels », a indiqué le député maire. D'autres rencontres sont prévues avec les professionnels du secteur dans les prochaines semaines afin d'avancer sur des propositions concrètes.

Toute l'actualité du député sur : www.fromantin.com

Sécurité améliorée sur le boulevard Bineau

Suite au drame survenu en février dernier, la Mairie et ses partenaires mettent en place plusieurs actions afin de sécuriser cet axe départemental qui traverse Neuilly.

Le 22 février, un adolescent a été victime d'un accident en traversant le boulevard. Sans attendre les résultats de l'enquête, le Maire a organisé dès le 25 mars une réunion en présence des représentants de l'État, du conseil général et des services de police pour faire le point sur la situation et évoquer les actions à mettre en œuvre pour renforcer la sécurité des piétons. Une première série de mesures a été validée qui devrait être mise en place dans les prochaines semaines. Elle vise quatre domaines :

- la sécurisation des piétons pour éviter le risque d'une arrivée trop rapide des personnes sur les passages piétons ; la mise en place de barrièrage sous la forme de chicanes est d'ores et déjà à l'étude.

- le renforcement de la signalétique indiquant, en plusieurs points du boulevard, la traversée fréquente d'enfants et rappelant la prudence qui s'impose aux automobilistes.

- le contrôle de la vitesse des véhicules. Un radar pédagogique sera installé prochainement.

- l'intensification de la prévention en matière de sécurité routière dans les établissements scolaires, en concertation avec la Préfecture et les services de police.



Réaménagement du boulevard

Le réaménagement du boulevard Bineau par le conseil général, dans le cadre du Plan de déplacements urbains d'Île-de-France et la création d'un axe mobilier pour faciliter la circulation de la ligne de bus 164 entre la Porte de Champerret et Argenteuil, est au point mort. Il reste soumis à l'aboutissement d'une négociation avec la Ville de Paris sur la suppression de la déviation créée par l'avenue de la Porte de Villiers à l'occasion de la première tranche de travaux d'enfouissement de l'avenue

Charles de Gaulle (fin des années 1980). En effet, depuis un an, la Ville, soutenue par le conseil général, a demandé à la Ville de Paris de respecter l'engagement qu'elle avait pris à l'époque de rétablir le double sens au début de l'axe (au niveau de « Bineau Moquette ») à l'issue des travaux. Ce rétablissement éviterait la déviation de plusieurs milliers de véhicules qui, pour se rendre dans Paris, empruntent aussi les boulevards Inkermann, Victor Hugo et avenue du Roule.

Derniers travaux de voirie devant le Théâtre des Sablons

Les travaux de mise en place du dallage sur la chaussée avenue du Roule, devant le Théâtre des Sablons, sont programmés du 22 avril au 15 mai prochains. Devant être entrepris pendant les congés d'hiver, ils avaient dû être reportés en raison de contraintes techniques notamment liées aux conditions météorologiques. La rue Berteaux-Dumas, dans sa

partie comprise entre l'avenue du Roule et la rue de l'École de Mars, sera interdite à la circulation, le temps des travaux. La Mairie vous invite à respecter les interdictions de stationner liées à l'avancement du chantier afin de ne pas en perturber le bon déroulement.

Contact pôle espaces publics :
01 40 88 88 81





Concours Land'Art

Magie

Pêche à la ligne

Trio de Jazz

Ateliers enfants

Fabrication de parfums

Week-end de végétal

19-20-21 avril
Parvis de l'Hôtel de Ville & Place Sainte-Foy

Le rendez-vous du printemps

Les 19, 20 et 21 avril sur le Parvis de l'Hôtel de Ville et la Place Sainte-Foy.

À ne pas manquer

L'espace des producteurs horticoles-pépiniéristes, le marché aux fleurs, la grimpe aux arbres, des ateliers ludiques d'art floral, de parfumerie, de Land'Art, pour tous les âges sur les thématiques du goût, de l'art et de la nature, avec la participation du conseil municipal des jeunes.

La nouvelle place Sainte-Foy en fête

Récemment végétalisée et agrandie, la place a une histoire que vous découvrirez. Un manège et de nombreuses animations gratuites vous accueilleront : magicien, silhouettiste, escrime artistique, orchestre de jazz, tombola des commerçants du quartier avec un tirage le 20 avril en fin de journée.

Les Hauts-de-Seine vus « d'en haut »

Sur les grilles de l'église Saint-Pierre, la célèbre exposition de photos aériennes du conseil général des Hauts-de-Seine vous fera découvrir de beaux lieux de nature.

Entrée libre et accessible aux personnes à mobilité réduite pour toutes les animations. Programme complet sur www.neuillysurseine.fr



L'ARBRE QUI NE MEURT JAMAIS

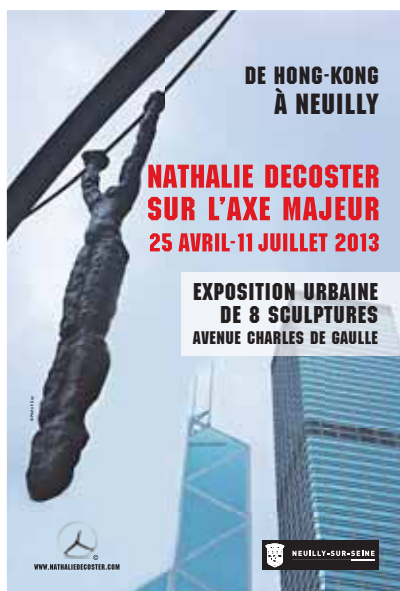
Et toujours

Exposition « L'arbre qui ne meurt jamais » jusqu'au 30 juin, du mardi au dimanche, de 13 h à 19 h au Théâtre des Sablons.

Nathalie Decoster expose sur l'Axe majeur

Du 25 avril au 11 juillet

Nathalie Decoster, neuilloise, est connue internationalement pour ses sculptures à structures géométriques minimalistes qui délivrent des messages philosophiques sur la condition humaine. Après avoir exposé à Paris, Hong Kong, Londres, Vienne, São Paulo, l'artiste exposera huit sculptures monumentales, à l'invitation de la Ville, sur l'avenue Charles de Gaulle, au niveau des esplanades Saint-Jean-Baptiste et du Souvenir français, du 25 avril au 11 juillet 2013.



À ne pas manquer

AU VILLAGE HOMMAGE À ÉRIC ROHMER

Lundi 15 avril à 19 h 30, au Cinéma Le Village, projection de *Ma nuit chez Maud*, film d'Éric Rohmer avec Jean-Louis Trintignant, Françoise Fabian, Marie-Christine Barrault et Antoine Vitez. En présence de Marie-Christine Barrault et Diane Baradier, directrice de la photographie des huit derniers films d'Éric Rohmer.

Réservation des billets à partir du mercredi 10 avril au cinéma Le Village
Renseignements : 01 55 62 60 30



AU THÉÂTRE DES SABLONS LA GRANDE SOPHIE - CHANSON FRANÇAISE DANS LE CADRE DU FESTIVAL CHORUS

La Place du fantôme a été élu album de chansons de l'année aux Victoires de la musique 2013 ! **Vendredi 19 avril à 21 h** Chorus est un festival créé et produit par le conseil général des Hauts-de-Seine



LA LOCANDIERA - THÉÂTRE

La comédie de l'amour et ses variations infinies... Marc Paquien s'empare de *La Locandiera* de Goldoni et réunit son scène Dominique Blanc et André Marcon. **Mardi 23, mercredi 24 et jeudi 25 avril à 20 h 30**

Informations et réservations : www.theatredessablons.com
Tél. : 01 55 62 60 35

Vous pouvez recevoir La lettre du maire directement par courrier ou par courriel. Veuillez laisser un message avec vos coordonnées sur le répondeur téléphonique du Maire : 0 8000 92 200 ou par courriel à : mr.lemaire@ville-neuillysurseine.fr

La lettre du maire - Député des Hauts-de-Seine - Publication mensuelle de la Ville de Neuilly-sur-Seine.

Hôtel de Ville, 96, avenue Achille Peretti 92200 Neuilly-sur-Seine, Tél. 01 40 88 88 88. Directeur de la publication : Jean-Christophe Fromantin, député maire.

Directrice de la rédaction : Emmanuelle Silve-Tardy. Secrétaire de rédaction : Frantz Guinand. Photos : Lalie Massako, Fotolia, Neuilly Journal, DR. Création : Saisons.

Mise en page : agence paradigme. Impression : Desbouis-Grésil.

Tirage : 34 000 exemplaires. Diffusion : portage en boîtes aux lettres.

Dépôt légal : avril 2013.

